

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 9 janvier 2009

Communiqué de presse

Dépôt du projet de création du Parc naturel régional du Doubs à la Confédération

Le Parc naturel régional du Doubs franchit une nouvelle étape importante. Le plan de gestion pour la phase de création du projet a en effet été déposé ce vendredi 9 janvier 2009 à Berne par les différents partenaires, l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs (APNRD), les cantons du Jura (porteur du projet envers la Confédération), de Berne et de Neuchâtel. Ils seront accompagnés d'un représentant de la région de Franche-Comté. Ce plan porte sur toute la phase de création du parc. Il représente le fil rouge du projet pour les trois ans à venir et sert de référence à la Confédération et aux cantons pour l'évaluation en vue d'une aide financière.

Le dossier déposé se compose d'une analyse du territoire des dix-neuf communes du périmètre du parc, s'étendant sur les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne, d'une série d'objectifs de développement et de projets visant à les concrétiser, dans les domaines du développement économique durable, de la préservation et de la valorisation de la nature et du paysage et de la sensibilisation à l'environnement. Il est assorti d'un plan de financement et d'un programme de réalisation.

La période d'examen du dossier par les services de la Confédération, qui débouchera sur l'octroi de subventions pour la période de création, s'étendra jusqu'à l'automne 2009.

Le Parc naturel régional du Doubs représente un outil de valorisation économique des ressources naturelles et paysagère de la région d'un point de vue touristique, agricole, de l'économie forestière (valorisation de la filière bois), industrielle (image de marque pour l'industrie horlogère), notamment. Il permet de promouvoir la région au sein d'une entité identifiable qui bénéficie d'une image de marque reconnue à l'échelle nationale et d'une promotion nationale et internationale (par le biais de Suisse Tourisme). Il est amené à évoluer à terme vers un parc naturel régional transfrontalier franco-suisse, avec le Doubs comme élément de liaison entre les territoires. Les partenaires de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs sont les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne, la Confédération, et la région de Franche-Comté.

Voir également: www.parcdoubs.ch

Contacts: **Gilbert Hirschy, Président de l'APNRD (079 240 71 16)**
Martin Liberek, Secrétaire général de l'APNRD (032 889 76 20)
Sabine Jaquet, Service de l'aménagement du territoire du Canton du Jura (076 304 06 70)